

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE LIÉE AU TOURISME DE MÉMOIRE : PRÈS DE 12 MILLIONS DE VISITES EN 2017

Le ministère des armées, les collectivités locales, les nations ayant une histoire commune avec la France et le monde associatif entretiennent ensemble un important patrimoine mémoriel relatif aux conflits contemporains. Près de la moitié des structures valorisant ce patrimoine sont des associations dans lesquelles œuvrent des passionnés. En 2017, les lieux de mémoire ont accueilli près de 12 millions de visites, chiffre équivalent à l'année précédente. Par rapport à 2016, l'augmentation du nombre de visites des lieux de mémoire relatifs à la Seconde Guerre mondiale est venue presque compenser la baisse de la fréquentation des sites mémoriaux sur la Première Guerre mondiale. La Normandie, l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand-Est regroupent 87 % des visites

Un important patrimoine mémoriel témoignant des combats d'autrefois est visité par de nombreuses personnes chaque année. Depuis 2014, ce tourisme de mémoire est porté par les commémorations des deux guerres mondiales. La fréquentation de ces musées, monuments, et autres lieux de mémoire au cours de l'année 2017 a bénéficié des commémorations pour le centenaire de la Grande Guerre, notamment sur l'ancien « front de l'Ouest » (qui passait par le Nord et l'Est de la France), ainsi que du soixante-quinzième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (événements liés à l'occupation allemande de 1942 tels que l'entrée en guerre américaine, les exécutions ou les déportations).

LES LIEUX DE MÉMOIRE DES CONFLITS CONTEMPORAINS ONT ATTIRÉ 11,9 MILLIONS DE VISITES EN 2017

Témoignant directement ou indirectement de ces événements, les sites mémoriels des conflits contemporains connaissent une forte affluence depuis 2014. En 2017, ils reçoivent près de 11,9 millions de visites. Par rapport à 2016, la fréquentation fléchit légèrement : le nombre de visites baisse de 0,9 %.

En 2017, les sites mémoriels exclusivement dédiés à la Seconde Guerre mondiale ont accueilli 6,7 millions de visites (**Figure 1**), soit plus de la moitié de l'ensemble des visites de mémoire effectuées en France métropolitaine. Le nombre de visites progresse de 4,4 % en un an. Il retrouve un niveau comparable à 2015, sans atteindre le niveau record de 2014 (7,4 millions de visites pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement). Parmi ces sites, cinq sont des Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) : l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la Déportation dans l'île de la Cité (Paris), le mémorial national de la prison de Montluc à Lyon (Rhône) et le mémorial du débarquement et de la libération en Provence au Mont-Faron à Toulon (Var). Leur fréquentation cumulée 2017 est de 366 000 visites, soit une hausse de 16,8 % par rapport à 2016. Cette hausse provient de la réouverture du mémorial du débarquement de Provence à Toulon et de la plus grande visibilité du nouveau programme pédagogique du mémorial des martyrs de la Déportation qui a intégré le réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France.

Figure 1 : Nombre total de visites par grand type de structure

	2016 (milliers)	2017 (milliers)	2016/2017 (%)
Conflits :			
1870	89,1	89,9	0,9
1 ^{ère} Guerre Mondiale	3 198,4	2 938,7	-8,1
2 ^{nde} Guerre Mondiale	6 429,2	6 709,8	4,4
Algérie	1,1	1,3	14,8
Indochine	8,8	6,0	-32,2
Multiconflits	2 260,6	2 127,8	-5,9
Lieux de mémoire :			
Adhérents au réseau MMCC	4 259,0	4 380,6	2,9
Non adhérents	7 728,2	7 492,8	-3,0
France métropolitaine (hors Corse)	11 987,2	11 873,4	-0,9

MMCC : musées et mémoriaux des conflits contemporains.

Champ : 242 lieux de mémoire de France métropolitaine hors Corse.

Source : Enquête tourisme de mémoire 2017 (DPMA, traitements OED).



Matthieu WYCKAERT
Chargé d'études statistiques à
l'Observatoire Economique de la Défense.



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



Après les records de fréquentation liée aux commémorations du centenaire des batailles de 1916 (de Verdun ou de la Somme), le nombre de visites en 2017 des sites de mémoire sur la Grande Guerre s'établit à 2,9 millions, soit un quart des visites d'un lieu de mémoire enregistrées en France métropolitaine (hors Corse). La fréquentation baisse de 8,1 % par rapport à l'année record 2016. Deux HLMN sont dédiés à la Première Guerre mondiale : le cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais) et l'ensemble constitué par le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse).

AUX COTÉS DU MINISTÈRE DES ARMÉES, LE MONDE ASSOCIATIF S'INVESTIT EN FAVEUR DE LA VALORISATION DES LIEUX DE MÉMOIRE

Près de la moitié des sites mémoriels sont gérés par le milieu associatif

L'État, les collectivités locales et les nations partageant une mémoire commune avec la France occupent une place importante dans le paysage mémoriel. Cependant, celui-ci bénéficie de l'implication du monde associatif dans la valorisation et le dynamisme des lieux de mémoire. Près de la moitié des sites de mémoire (45 %) sont gérés par une association ou une fondation. En termes de fréquentation touristique, ces sites attirent un quart des visites liées à la mémoire, soit environ 3 millions de visites. De plus, on recense des associations œuvrant en faveur de sites gérés par l'État ou les collectivités locales. Environ 40 % des sites sous la responsabilité d'une administration bénéficient de l'engagement de passionnés regroupés en association.

Le ministère des armées, un acteur essentiel du tourisme de mémoire

Le ministère des armées est un acteur incontournable du tourisme de mémoire. Il assure la gestion et la valorisation de nombreux sites mémoriels. En 2017, sur le territoire français, le ministère des armées a financé à hauteur de 7 M€ la rénovation des nécropoles, de 2,7 M€ la rénovation de hauts lieux de la mémoire nationale (hors nécropoles) et de 0,45 M€ les projets de valorisation de ses sites, de 2,3 M€ la création et la rénovation de centres d'interprétation, de musées et de mémoriaux engagés par les collectivités locales et les associations. De plus, en parallèle à ces partenariats avec les territoires, 0,35 M€ de subventions ont été versés à des projets commémoratifs, soit un peu plus de 8 000 € par projet.

L'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) est le principal opérateur de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées pour la mise en œuvre de l'entretien, de la rénovation et de la mise en valeur des sépultures de guerre et des HLMN sur le territoire français. Cet établissement public promeut et valorise les 274 nécropoles nationales et les quelques 2 000 carrés militaires. Depuis 2011, les nécropoles sont progressivement rénovées. Ainsi, fin 2018, la totalité des nécropoles est équipée d'une signalétique d'information rénovée, adaptée au public.

En 2017, deux projets importants portant sur des HLMN ont été menés : la restauration des mosaïques et de la toiture de la nécropole nationale Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais) et la réouverture après un an et demi de rénovation architecturale et muséographique du mémorial du débarquement et de la libération en Provence à Toulon (Var). Le 16 mars 2017, ce dernier a été inauguré par le Président de la République.

Depuis 2006, la DPMA anime le réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains (MMCC). Circonscrit à une quinzaine de sites au départ, le réseau s'est progressivement étoffé pour atteindre 104 sites adhérents fin 2017. En 2017, les sites adhérant au réseau MMCC accueillent plus d'un tiers des visites des sites mémoriels, soit 4,4 millions de visites. Sous le seul effet de l'augmentation de son nombre d'adhérents, le réseau gagne 2,9 % de visites par rapport à 2016.

Par ailleurs, depuis 2012 et jusqu'en 2019, le groupement d'intérêt public interministériel de la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale prépare et met en œuvre un programme commémoratif. Il est intervenu dans l'organisation des commémorations du centenaire des batailles d'Arras et de Vimy, du centenaire de la bataille du Chemin des Dames et du centenaire de l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique.

LES PRINCIPAUX THÉÂTRES DES CONFLITS CONTEMPORAINS CONCENTRENT LA FRÉQUENTATION MÉMORIELLE

Les régions Normandie, Île-de-France, Hauts-de-France et Grand-Est concentrent 87 % de la fréquentation

Les régions Normandie, Île-de-France, Hauts-de-France et Grand-Est concentrent 87 % de la fréquentation des lieux de mémoire, soit 10,4 millions de visites en 2017 (**Figure 2**). En 2017, l'Île-de-France enregistre 2,2 millions de visites dans les lieux mémoriels. Avec la fermeture pour travaux de l'établissement parisien du musée nationale de la Marine (les autres antennes situés à Brest, Port-Louis, Toulon et Brest restantes ouvertes), la fréquentation des sites mémoriels franciliens est quasiment stable avec une légère baisse de -0.1 % par rapport à 2016. Le tourisme en général dans la capitale et sa région repart à la hausse (**Figure 4**). Dans les huit autres régions, sauf en Centre-Val de Loire, le tourisme de mémoire continue d'attirer de plus en plus de monde (**Figure 3**). Brest et Saint-Nazaire bénéficient en juin et juillet de commémorations liées à l'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril 1917.

La Normandie toujours au premier rang des régions

La région Normandie occupe de loin le premier rang avec 4,3 millions de visites en 2017 dans des sites mémoriels très majoritairement dédiés au débarquement. Le Calvados concentre pas moins de 86 % des visites de la région. Le département abrite cinq des dix premiers sites mémoriels en termes de fréquentation (**Figure 5**) : le cimetière américain d'Omaha à Colleville-sur-Mer (1,3 millions de visites), le cimetière allemand de La Cambe (450 000 visites estimées), le mémorial de Caen (370 000 visites), le visitor center de la Pointe du Hoc à Cricqueville-en-Bessin (310 000 visites) et le musée du débarquement à Arromanches-les-Bains (290 000 visites).

Le nombre de visites en Normandie augmente de 1,8 % en données brutes et de 1,1 % à champ constant (le Normandy Victory Museum à Catz ouvrant ses portes en mai 2017). La fréquentation des musées du Dead's Man Corner (le D-Day experience) à Saint-Côme-du-Mont et du débarquement d'Utah Beach à Sainte Marie du Mont augmente fortement pour atteindre respectivement 124 008 et 140 747 visites en 2017. Ce contexte de hausse de la fréquentation des sites de mémoire normands est à mettre en perspective avec l'embellie du tourisme littoral régional qui progresse encore plus vite en raison du retour des touristes étrangers (Allemands, Hollandais, Belges, Italiens et Espagnols) et du « 500^{ème} anniversaire de la ville du Havre ».

Les Hauts-de-France limitent la baisse de la fréquentation

En 2017, la région Hauts-de-France enregistre 2 millions de visites dans les sites mémoriels des conflits contemporains. La fréquentation baisse de -2 % par rapport à 2016 sous l'effet de la baisse de la fréquentation des sites de la Somme après le pic lié aux commémorations de la bataille de la Somme de 1916. Cependant, sous l'effet des commémorations du centenaire en avril 2017 des batailles d'Arras, de Vimy, et du Chemin des Dames, la fréquentation des sites mémoriels sur la Grande Guerre des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais connaît une hausse non négligeable par rapport à 2016. Par exemple, les sites axonais uniquement dédiés à la Grande Guerre gagnent 35 % de visites supplémentaires par rapport à 2016. L'Agence Aisne Tourisme estime que les célébrations du centenaire de la bataille du Chemin des Dames organisées les 15 et 16 avril 2017 ont permis un apport de 6 200 visiteurs⁽¹⁾ supplémentaires sur le site. De plus, depuis le 8 avril 2017, le nouveau centre d'accueil et d'interprétation de Vimy (Pas-de-Calais) a ouvert ses portes avec l'aide du gouvernement canadien et de la fondation Vimy.

La fréquentation dans la région Grand-Est en recul de 13 %

La fréquentation des sites de mémoire de la région Grand-Est s'établit à 1,8 millions de visites, ce qui constitue une année de forte affluence des lieux mémoriels. En effet, bien que ce nombre diminue de 13,4 % par rapport à 2016, la fréquentation est tout de même la deuxième plus forte affluence enregistrée jusqu'ici dans la région pour les années de centenaire de la Première Guerre mondiale. Portée par le centenaire de la bataille de Verdun, l'année 2016 a été une année record pour la fréquentation des lieux de mémoire du Grand-Est et spécialement dans la Meuse. Le nombre de visites mémorielles cette année-là avait augmenté de 37 % par rapport à 2015.

Figure 2 : Nombre total de visites par région

Milliers

Régions	2016	2017	2016/2017 (%)
Normandie	4 235	4 310	1,8
Île-de-France	2 209	2 208	-0,1
Hauts-de-France	2 026	1 988	-1,9
Grand Est	2 067	1 791	-13,4
Nouvelle-Aquitaine	465	496	6,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	272	324	19,5
Auvergne-Rhône-Alpes	309	320	3,7
Pays de la Loire	142	160	12,6
Occitanie	92	99	7,9
Bretagne	75	80	7,3
Bourgogne-Franche-Comté	60	63	5,1
Centre-Val de Loire	36	35	-1,0
France métropolitaine	11 987	11 875	-0,9

Champ géographique : France métropolitaine hors Corse.

Champ : 242 lieux de mémoire.

Sources : Enquêtes tourisme de mémoire - DPMA, traitements OED.

Figure 4 : Fréquentations touristiques comparées

Contributions à la croissance 2016/2017 (%)

Régions	Hôtellerie	Campings	Tourisme de mémoire
	Nuitées totales	Nuitées totales	Visites
Île-de-France	3,3	0,0	-0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,5	0,7	0,4
Grand-Est	0,3	0,2	-2,3
Nouvelle-Aquitaine	0,2	1,2	0,3
Normandie	0,1	0,2	0,6
Bretagne	0,1	0,9	0,0
Occitanie	0,1	0,8	0,1
Centre-Val-de-Loire	0,1	0,2	-0,0
Bourgogne-Franche-Comté	0,1	0,2	0,0
Pays-de-la-Loire	0,0	0,5	0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	0,0	0,5	0,1
Hauts-de-France	-0,0	0,2	-0,3
France Métropolitaine (Hors Corse)	4,9	5,6	-0,9

Champ géographique : France métropolitaine hors Corse.

Champ : 242 lieux de mémoire.

Sources :

Enquêtes tourisme de mémoire (DPMA, traitements OED),

Enquêtes de fréquentation des hébergements collectifs touristiques (Insee, CRT et la DGE).

(1) L'estimation est faite par rapport à la moyenne des autres week-ends du printemps 2017 à partir des données agrégées de téléphonie mobile.

Les lieux de mémoire des conflits contemporains

Par convention, les conflits contemporains débutent avec la guerre de 1870 à la suite de laquelle les belligérants ont pris en compte la nécessité de prendre soin des tombes des soldats se trouvant sur leur territoire. La période historique des conflits concernés couvre la guerre franco-prussienne de 1870-1871, les deux guerres mondiales, les guerres de décolonisation, d'Indochine et d'Afrique du Nord et les opérations extérieures depuis 1963. Les lieux de mémoire de ces conflits sont des musées, des mémoriaux, des centres d'interprétation, des champs de bataille, des nécropoles, des carrés militaires, des monuments aux morts ou d'autres ouvrages mémoriels.

Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN)

Au nombre de neuf, ils sont désignés par l'arrêté du 20 mars 2014 portant définition et fixant la liste des hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des armées : le cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais), le cimetière national de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes (Meuse), l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof (Bas-Rhin), le Mont-Valérien (Hauts-de-Seine), le mémorial des martyrs de la Déportation (Paris), le mémorial de la prison de Montluc (Rhône), le mémorial du débarquement allié de Provence au Mont-Faron (Var), le mémorial des guerres en Indochine (Var) et le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris). Une actualisation de cet arrêté est envisagée pour intégrer le futur mémorial des opérations extérieures livré fin 2019 et d'autres sites mémoriels liés éventuellement à la guerre de 1870 et à la résistance dans le Vercors. Elle permettrait également de mettre à jour les changements d'appellation du mémorial national de la prison de Montluc et du mémorial du débarquement et de la libération en Provence au Mont Faron.

Tourisme de mémoire

Le tourisme de mémoire est : « une pratique consistant à se rendre dans des sites qui furent le théâtre des conflits contemporains ou qui en conservent le souvenir pour se recueillir, connaître le patrimoine et l'histoire de son pays, y puisant ainsi un enrichissement civique et culturel ». Le tourisme de mémoire se situe donc au carrefour de plusieurs ambitions portées par de nombreux acteurs : une ambition civique et pédagogique, consistant à faire connaître au plus grand nombre une histoire commune et à transmettre aux Français la mémoire des conflits contemporains afin de favoriser la cohésion nationale et le lien armée-Nation ; une ambition culturelle et patrimoniale, consistant à garantir la valorisation des lieux de mémoire et du patrimoine civil et militaire dont dispose la France ; enfin, une ambition économique, visant à inscrire ce patrimoine dans une dimension touristique susceptible de créer de la richesse locale en jouant sur l'attractivité des lieux de mémoire.

La rénovation du dispositif d'enquête annuelle des lieux de mémoire des conflits contemporains

Les résultats présentés ici s'appuient sur une enquête sur la fréquentation de lieux de mémoire en France et des données de caractérisations et de fréquentation de sites mémoriels collectées par l'Observatoire économique de la défense.

L'enquête sur la fréquentation des lieux de mémoire en France menée par la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées entre février et mai 2018 a été complétée par les informations recueillies par l'Observatoire économique de la défense (OED) soit directement auprès des sites, soit via les fréquentations communiquées ou diffusées par l'Observatoire lorrain du tourisme, le comité régional du tourisme de Normandie, l'Agence Aisne Tourisme, Haute-Vienne Tourisme et Agence de Développement et de Réservation Touristique de l'Oise.

Le nombre de sites interrogés s'élève à 314 lieux de mémoire. Le taux de réponse est de 77,7 % après consolidation, soit 242 réponses exploitables.

A partir de 2019, le maître d'ouvrage de l'enquête devient l'OED en collaboration avec la DPMA. L'enquête sera réalisée via un portail internet.

Figure 5 : Les 10 sites les plus fréquentés

Part (%) dans le total des visites et %

Sites	2017 (%)	2016/2017 (%)
Cimetière américain d'Omaha (Colleville sur Mer)	11,2	1,1
Musée de l'Armée (Paris 7)	9,9	-2,4
Centre d'interprétation du parc mémorial canadien de Vimy (Pas-de-Calais)	6,7	0,0
Cimetière allemand de La Cambe (Calvados)	3,8	0,0
Ossuaire et nécropole (Douaumont)	3,2	-24,8
Mémorial de Caen (Calvados)	3,1	6,4
Visitor Center de la Pointe du Hoc (Cricqueville en Bessin)	2,6	-33,3
Musée du débarquement (Arromanches les Bains)	2,4	3,8
Musée national de la Marine (quatre ports)	2,2	-18,2
Mémorial de la Shoah (Paris)	2,2	16,8
Autres	52,6	2,8
Total	100,0	-0,9

Champ : 242 réponses exploitables.

Sources : enquête tourisme de mémoire 2017 (DPMA, traitements Observatoire Économique de la Défense), Observatoire lorrain du tourisme, CRT Normandie.

Figure 6 : Nombre total de visites par type de conflits et grandes régions



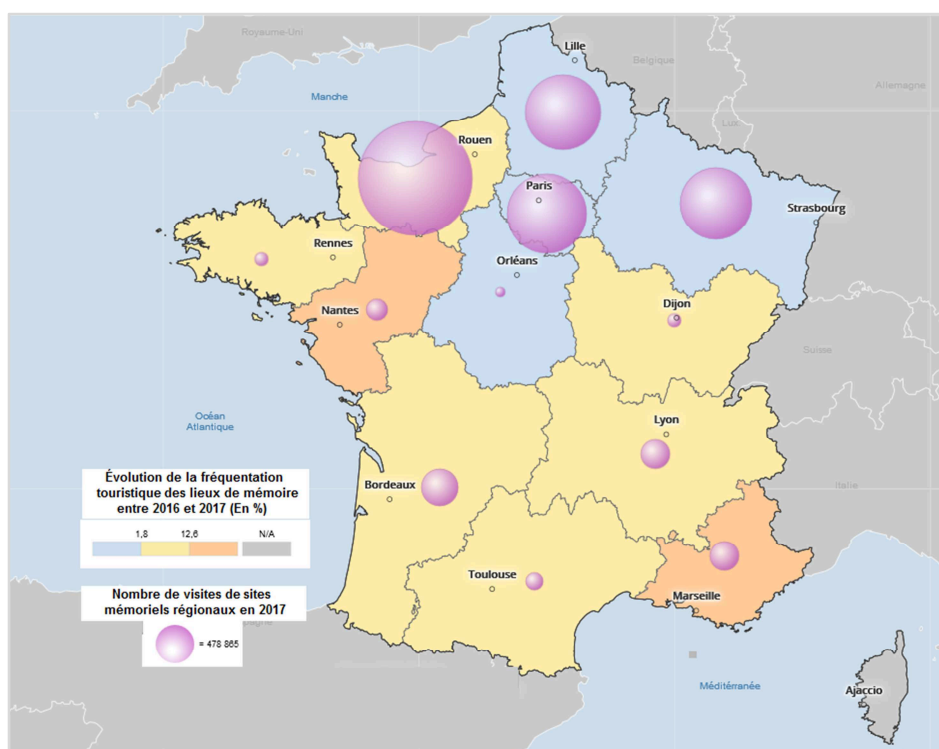
Bibliographie

- Agence Aisne Tourisme, « *Fréquentation du centenaire de la bataille du chemin des dames des 15 et 16 avril 2017* », 2017.
- CALZADA C., WYCKAERT M., « *Impact sur la fréquentation touristique des commémorations de la Grande Guerre dans la région de Verdun* », Présentation aux Rencontres du tourisme de mémoire (RTM) 2018, Strasbourg, Maison de la Région Grand-Est, 4 octobre 2018.
- CAVAINAC F., DEPERNE H., « *Les chemins de mémoire, une initiative de l'État* », *Cahiers Espace*, n° 80, décembre 2003.
- MOURA S., CALZADA C., MARCHAL C., « *La fréquentation touristique liée aux commémorations de la Grande Guerre dans la région de Verdun* », *Ecodef Études*, n° 84, novembre 2016.
- MOURA S., CALZADA C., MARCHAL C., « *La fréquentation touristique liée au tourisme de mémoire : 12 millions de visites en 2016* », *Ecodef Études*, n° 99, octobre 2017.
- GIDROL J.-C., GITTON F.-P., *Les hébergements collectifs touristiques en 2017 : Une fréquentation record de 429 millions de nuitées*, Insee Première n° 1693, avril 2018.
- GIDROL J.-C., GITTON F.-P., *Les hébergements collectifs touristiques en 2017 : une fréquentation record de 429 millions de nuitées*, Le 4 pages de la DGE, Études Économiques, n° 81, avril 2018.
- KHIATI A., *Atlas du tourisme en France*, DGE, mai 2018.

Sites internet

- www.defense.gouv.fr/memoire
- www.cheminsdememoire.gouv.fr
- www.memoiresdeshommes.sga.defense.gouv.fr

Figure 3 : Évolution de la fréquentation touristique des lieux de mémoire entre 2016 et 2017



A PARAÎTRE Prochaines publications

Ce que les statistiques sur les soldats morts révèlent des combats en Meuse et Somme durant la Première Guerre Mondiale – *EcoDef Statistiques*
Indice de traitement brut grille indiciaire des militaires, 3^{ème} trimestre 2018, *EcoDef Statistiques*

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mèl : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348